



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017-70 du 2 août 2017

**OBJET - COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION
DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT) :**
désignation d'un représentant

Rapporteur : M. le Président

L'an deux mille dix-sept, le 2 août à 18 h30, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Briançonnais se sont réunis en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sur la convocation qui leur a été adressée le 27 juillet 2017, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers

En exercice : 36 (démission de M. François BOULANGER lors du Conseil Municipal de Villard St Pancrace notifié à la CCB le 26/7/2017)
Présents : 25
Pouvoirs : 8

Secrétaire de séance : Mme Francine DAERDEN.

Étaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER (sauf pour la délibération 2017-78), M. Pierre LEROY, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : M. Yvon AIGUIER à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI
M. Bruno DAVANTURE à M. Maurice DUFOUR
Mme Claude JIMENEZ à Mme Renée PETELET
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
M. Guy HERMITTE à Mme Anne Marie FORGEOUX
Mme Catherine BLANCHARD à Mme Martine ALYRE

Étaient absents : M. Eric PEYTHIEU
M. Jean Marius BARNEOUD
Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC

Vu le code général des impôts, et notamment son article 1609 nonies C IV ;

Vu la délibération n°2014-47 du 21 mai 2014 fixant à treize titulaires et treize suppléants le nombre de membres de la CLECT ;

Considérant les élections municipales partielles à La Salle les Alpes et la délibération du Conseil Municipal du 28 Juin 2017 désignant un représentant titulaire et un représentant suppléant de la commune pour siéger à la CLECT ;

Considérant la demande de la Commune de Monetier les Bains par délibération du Conseil Municipal du 26 juillet 2017,

Le conseil communautaire à l'unanimité :

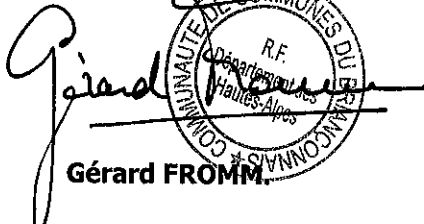
- **Désigne** comme représentant au sein de la CLECT pour la Commune de la Salle les Alpes, Mme Dominique BRACHET en qualité de membre titulaire de la commission locale d'évaluation des charges transférées et M PERLI Gilles en qualité de suppléant,
- **Désigne** comme représentant au sein de la CLECT pour la Commune du Monétier les Bains, Madame Anne Marie FORGEOUX en qualité de membre titulaire et Monsieur Roger GUGLIEMETTI en qualité de suppléant,
- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Date affichage :

10 AOUT 2017

Pour copie conforme
Le Président


Gérard FROMM

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS
R.F.
Département des Hautes-Alpes